

16 et 17  
Janvier  
2008



# Premières Rencontres nationales des Cafés-Cultures

LES SYNTHÈSES

Collectif Culture Bar-bars & Le Pôle



Les partenariats des Premières Rencontres Nationales des Cafés-Culture



## **SOMMAIRE**

003 > Remerciements

004 > Préambule

006 > Synthèses des ateliers

024 > Perspectives

026 > Bibliographie thématique

## Remerciements

*La Scène : Nicolas Marc et Manu Poulain*

*Le Conseil Régional des Pays de la Loire*

*Le Conseil Général de Loire-Atlantique*

*L'ensemble des intervenants :*

*Mauro Albanese, Maxime Aubin, Philippe Audubert, Jean-Marc Ayrault, Serge Bardy, Julie Bataille, Benoît Bénazet, Philippe Berthelot, Eric Boistard, Marie-Odile Bouyer, Matthieu Buchholtz, Jean-Luc Cadio, Gilles Castagnac, André Cayot, Benoît Careil, Nicolas Combes, Sébastien Cornu, Nicolas Crusson, Eric Delamare, François Delaunay, Christophe Desharte, Angélique Duchemin, Karine Duquesnoy, Gaëtan Ferchaux, François Gabory, Philippe Gautier, Alain Gralepois, Mickael Guerrand, Gêrôme Guibert, Joël Guibert, Stéphane Heuvelin, Jean-Louis Jossic, Claire Lambole, Christophe Lamoureux, Chloé Le Bail, Philippe Le Guern, Frédéric Le Rallier, Franck Legrand, Eric Lejeune, Gildas Lescop, Jakez L'Haridon, Laurent Messenger, Juliette Morand, Bertrand Mouglin, Jalil Papet, Bernard Pelhâtre, Lionel Pourteau, Vincent Priou, Bernard Quartier, Xavier Rineau, Jean-Louis Sautreau, Marc Slyper, Raphaël Suire, Denis Tallédec, Patricia Teglia, Florent Teulé, Alexandre Tinseau, Guy-Pierre Turco, Flavie Van Colen, Christine Villot.*

*Les membres du Collectif Culture Bar-Bars : Didier Legrand, Nicolas Lejeune, Renaud Chambre, Cédric Praud, Flavien Fergeau, Thierry Malassis, Patrick Malassis, Christophe Rambaud, Sylvie Petit, Aurélie Jouaux, Frédérique Lampre, David Milbéo.*

*L'ensemble des cafetiers participants.*

*Le 15bis, la société Pernod, Christophe Poirier, Elidis Boissons Services, France Boissons, In Bev, Café Inn, Karlsbrau.*

## PREAMBULE

C'est dans le cadre des biennales internationales du spectacle à la Cité des Congrès de Nantes les 16 et 17 Janvier 2008 que se sont tenues les Premières Rencontres Nationales des Cafés-Cultures initiées par le Collectif Culture Bar-bars et le Pôle de coopération des acteurs des musiques actuelles en Pays de Loire.

Musique, théâtre, danse, arts de la rue, cirque... Les BIS ont pour ambition de permettre à tous ceux qui s'impliquent dans le monde culturel de se rencontrer, de développer leurs réseaux professionnels, d'initier des projets et de trouver des solutions utiles à leurs activités.

### **Le Collectif Culture Bar Bars :**

Le Collectif Culture Bar-Bars existe depuis 1999 et réunit des responsables de petits lieux que sont les cafés et restaurants.

L'association créée en Février 2004, a pour objectif d'informer, de promouvoir et de mener des actions de tout ordre en vue de défendre la liberté de diffusion de spectacles vivants dans les lieux non subventionnés, à économie privée et plus largement de défendre une éthique à la fois sociale, culturelle et citoyenne des cafés.

Aujourd'hui l'association regroupe 100 lieux adhérents répartis sur la Loire-Atlantique, la Mayenne, le Maine et Loire, le Morbihan, la Vienne, le Doubs, Le Tarn et Garonne et la Haute-Garonne.

Le collectif Culture Bar-Bars répond à des attentes très précises qui émanent :

- du public ; qui retrouve la convivialité des petits lieux tout en découvrant des propositions artistiques faciles d'accès,
- des artistes amateurs ; pour qui ces petits lieux sont souvent

l'occasion d'une première scène et surtout d'un premier public,

- des cafetiers qui revendiquent une liberté de diffusion des cultures, la reconnaissance de leurs lieux comme un maillon essentiel dans la chaîne de diffusion artistique,
- des institutions, pour qui le collectif devient un médiateur qui assure le dialogue et la concertation entre les riverains, les exploitants et les autorités administratives.

Les valeurs véhiculées par le collectif : défendre la liberté d'initiative du secteur privé, défendre la liberté de diffusion des cultures émergentes et des pratiques amateurs, participer pleinement à la vie culturelle, sociale et citoyenne de nos villes et de nos régions.

### **Le Pôle de coopération des Acteurs pour les Musiques Actuelles en Pays de la Loire :**

Innovant et singulier sur le territoire national, le Pôle est représentatif de l'ensemble du secteur des musiques actuelles en région. Ses objectifs sont doubles :

- permettre aux acteurs des musiques actuelles de s'organiser et de mutualiser leurs moyens afin de mettre en oeuvre des dispositifs transparents (financements, actions,...) en collaboration avec les collectivités (Région des Pays de la Loire et DRAC),
- mener une démarche collective pour favoriser le développement des musiques actuelles en région, tout en répondant aux nombreuses attentes du secteur et en l'inscrivant durablement dans le paysage culturel ligérien. La structure aura pour objet de favoriser sur la région des Pays de la Loire le développement des musiques actuelles, notamment en participant, en tant que réseau

de compétences à la structuration du secteur dans une démarche coopérative.

L'originalité de ce pôle réside dans :

- le regroupement de l'ensemble des acteurs du secteur,
- la couverture de l'ensemble des esthétiques liées aux « Musiques actuelles » (musiques traditionnelles, jazz, chanson, musiques amplifiées...),
- la présence des collectivités aux côtés des acteurs pour co-construire les politiques publiques,
- l'importance du nombre d'adhérents : le pôle compte déjà 96 adhérents.

Les acteurs des musiques actuelles trouvent, avec ce nouvel outil, un espace de rencontres, de réflexions et de propositions.

**L'objectif de ces rencontres nationales.**

Portées par le Collectif Culture Bar-Bars et co-organisées avec le Pôle de coopération des acteurs pour les Musiques Actuelles en Pays de Loire ; « les Premières Rencontres Nationales des Cafés Cultures » avaient pour objectif de se pencher collectivement (responsables d'établissements, artistes, acteurs culturels, collectivités territoriales et Etat) sur le pouls des cafés-cultures et d'en identifier tous les maux afin de trouver la ou les meilleures solutions tant au niveau local que national.

Ainsi, des rencontres débats et ateliers sont proposés autour de trois axes de réflexion : axe social, axe culturel, axe économique.



**Il faut trouver  
un cadre de bon sens pour tous  
et reconnaître les cafés-cultures  
comme lieux incontournables  
des pratiques artistiques amateurs.**

*Eric Lejeune* »  
*Collectif Culture Bar-bars* »



A 3D graphic featuring a globe with puzzle pieces and sticks. The globe is rendered in shades of blue, green, and yellow. Several colorful puzzle pieces (red, blue, yellow) are scattered around it, along with several thin sticks in various colors (blue, orange, red, yellow). The entire graphic is set against a dark red background with a large, lighter red circular glow behind the globe.

**LES SYNTHÈSES  
DES RENCONTRES  
NATIONALES  
DES CAFÉS-CULTURES**

## Atelier 1

# Le café, lieu de mixité sociale ?

*Modérateur : Gilles Castagnac, Directeur de l'IRMA*

*Rapporteur : François Delaunay, Co directeur du Chabada (49).*

*Intervenants : Matthieu Buchholtz, Exploitant du café le Puits de Jour (82), Joël Guibert & Christophe Lamoureux, sociologues, Maîtres de conférence, Université de Nantes (44), Benoît Careil, Président de l'association Adrenaline (35), Laurent Messenger, exploitant du café La Perle (44), Gaëtan Ferchaux, Directeur de cabinet du Maire de Pornichet.*

**Vivre ensemble constitue sans doute un des enjeux majeurs du XXIème siècle. Dans ce contexte, les cafés-cultures jouent-ils un rôle dans le domaine ?**

**Cet atelier sera donc l'occasion de réfléchir ensemble sur les fonctions sociales que remplissent ces espaces.**

**Il s'agira d'abord d'identifier si les cafés-cultures constituent une réalité unique ou plurielle en matière de lien social ?**

**Quels sont les publics auxquels les cafés sont confrontés ?**

**Autour de quels médiums s'organisent ces valeurs ?**

**Variant-t-elles selon les publics ? Dans ce contexte, la musique apporte-t-elle une plus-value dans les échanges entre les clients ? Constitue-t-elle un facteur de croisement des publics fréquentant ces espaces ?**

Gilles Castagnac (IRMA) introduit le débat à l'aide de quelques chiffres pouvant servir d'indicateurs sur la bonne ou la mauvaise santé des cafés-cultures : 12% de fermeture en 4 ans ainsi qu'une baisse de 30% de la diffusion depuis le décret bruit<sup>1</sup>. Selon le magazine Lylo, les propositions artistiques ont été multipliées par dix en dix ans et ceci, au bénéfice de la diversité<sup>2</sup>.

Si l'on s'interroge aujourd'hui sur le rôle des cafés-concerts, il est certain que ceux-ci ont joué un très grand rôle dans les années 80 et 90. Ils ont même été le berceau du mouvement artistique alternatif français.

C'est aujourd'hui un lieu de crispation fort, celui des questions de nuisances sonores et de voisinage, celui des questions d'emploi artistique. Peut-on laisser disparaître ce qui semble aussi important ?

Pour Joël Guibert (sociologue), le café est un lieu de vie. On y mange, on y boit, on y cause. C'est un lieu de rencontres, de partages et d'échanges. Il y a toujours eu une tradition de musique et de chanson dans les cafés. Il joue toujours aussi un rôle cathartique, où l'on s'autorise à aller vers l'autre. Ceux-ci tendent à disparaître puisque leur nombre a été divisé par quatre en un siècle.

Est-ce un lieu de mixité sociale ? Oui et non, peut-être ! Les cafés ont toujours été des lieux très différenciés socialement. Il existe une grande diversité de cafés entre les tavernes, les bistrotts, les cabarets, les PMU ; entre les cafés ouvriers, les cafés d'étudiants, les cafés d'artistes, d'intellectuels, de routiers, d'immigrés, les cafés thématiques liés à une discipline ou à une esthétique... Aussi, il est difficile de parler de mixité sociale, peut-être chez les populations les plus jeunes, et encore.

L'intervention de Christophe Lamoureux (sociologue) va dans le même sens. La mixité sociale dans les cafés est plus

1 / PRODISS, Fédurok. - L'implication des professionnels de la musique et du son : Bilan et propositions ; [www.irma.asso.fr/IMG/pdf/TextecolloqueCIDB240602.pdf](http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/TextecolloqueCIDB240602.pdf) ; 2003.

2 / La musique au bout du comptoir. - [www.rfi.fr/musiquefr/articles/075/article\\_16114.asp](http://www.rfi.fr/musiquefr/articles/075/article_16114.asp) ; 2006.

un vœux qu'un constat. Le lieu sélectionne son public. Pour autant, il peut y avoir une forme de mixité dans la même journée entre les assidus, les habitués, les passagers.

Il faut souligner le déclin inexorable du nombre des cafés qui est passé de 400 000 après-guerre à 50 000 aujourd'hui. Ce déclin est à rapprocher de celui plus général, des commerces de proximité.

Mais il faut retenir que la clientèle change et investit les cafés urbains.

Le café reste un lieu d'activités diverses : un lieu d'attente, de rendez-vous, de repos, de jeux, de lecture, d'initiative culturelle. C'est en tous cas, un support de la vie sociale publique. Ce peut-être aussi un attribut d'appartenance aux classes dominantes.

Alors café, lieu de mixité ou café lieu de l'espace-temps ? C'est un lieu d'appartenance à des groupes identitaires. C'est aussi un lieu de solitude publique (seul au milieu des autres) mais c'est aussi et surtout des lieux de paroles, des lieux de confidences, de soulagements, de thérapies par la parole et ce, dans des relations « clients à clients » ou « patron à clients ».

### **Conclusions : Alors les cafés... lieux de brassage ?**

Les cafés constituent des lieux de vies extrêmement importants avec, chacun à leur manière, une très forte identité affirmée comme « sélecteur » d'une clientèle, d'une classe sociale, d'une famille culturelle.

Dans ce paysage relativement bien balisé, il existe des possibilités de mixité sociale toutes relatives (en fonction des heu-

res de la journée, au sein d'une classe sociale élargie). L'offre culturelle fédère et génère un plus qui peut accentuer l'identité du lieu (dj techno) ou l'ouvrir (ex : le slam).

Dans tous les cas, ce sont des lieux du vivre ensemble, des lieux privilégiés de la parole, donc du lien social.



**La question de l'expression des amateurs dans un cadre lucratif constitue « une zone d'exception qui reste à définir.**

Claire Lamboley »  
D.M.D.T.S.



## Atelier 2

# Les cafés, acteurs de développement économique local ?

*Modérateur : Bertrand Mougin, Responsable formation, IRMA  
Rapporteur : Philippe Audubert, Directeur -adjoint, Tremolino  
Intervenants : Bernard Quartier, Président des cafetiers UMIH, Christophe Desarthe administrateur de la Confédération Générale PME, Jean-Luc Cadio, Vice-Président de la CCI des Pays de la Loire, Serge Bardy Vice-Président de la commission action économique du Conseil Régional des Pays de la Loire, Claire Lamboley, sous-directrice de l'emploi-formation à la DMDTS, Ministère de la Culture et de la Communication, Bernard Pelhâtre, exploitant du Café Cult, Philippe Gautier, représentant SNAM-CGT, Raphaël Sui-re, Maître de conférence en Economie Université Rennes I (35),*

Par l'existence même de leur entreprise, par leur propre emploi et par les salariés qu'ils embauchent, les responsables d'établissement sont des employeurs qui participent à l'économie locale. Plus largement, ils s'inscrivent dans la chaîne économique locale, régionale et nationale (brasseurs, fournisseurs divers, et aussi paiement des charges au titre de la solidarité nationale : TVA, Sacem, etc.). Ils génèrent donc une activité économique, ce qui a une incidence positive sur un territoire donné.

A ces effets directs s'ajoutent des effets indirects générés par l'attractivité et le développement touristique induits. En effet, peut-on imaginer un centre ville ou des centres commerciaux sans la présence de ces établissements ? Ces locomotives que sont les cafés, développent leurs propres économies mais impactent sans aucun doute l'économie des autres commerces de proximité, lieux de divertissements, de diversité culturelle, de lien social. Ils sont avant tout des établissements reposant

plus globalement sur des micro-économies dont l'équilibre est de plus en plus fragile.

Si les effets quantitatifs sont décisifs, ils ne permettent pas d'appréhender réellement le rôle économique des cafés dans le développement local.

Comment fonctionnent les cafés en interactions avec les autres acteurs économiques et culturels ? Quelle est leur importance pour le bon fonctionnement économique des scènes locales, du développement touristique ? Comment leur identité propre s'articule avec les autres acteurs et comment cela provoque-t-il un effet vertueux du point de vue du développement économique ?

Cet atelier a mis en avant un aspect quantitatif de cette économie et un aspect qualitatif (rayonnement d'un territoire, regroupement de compétences).

Sur les constats :

Les représentants du secteur font état de la baisse du nombre d'établissements, même si cette dernière nécessite d'être pondérée par les changements de code APE (certains établissements cherchant ainsi à bénéficier d'aides). Il y a également une baisse de la fréquentation ; selon Bernard Quartier (UMIH), beaucoup de lieux n'ont pas su se moderniser et évoluer avec la société : « Il faut travailler sur les attentes des clients en redonnant au café sa place de lieu d'événements et en particulier d'événements culturels ».

Ce constat semble d'autant plus d'actualité qu'en parallèle, il existe une crainte de voir se développer les grandes enseignes (Starbuck...) qui s'installent en zone urbaine, comme le souli-

gne Jean-Luc Cadio, représentant de la Chambre de Commerce. Pour faire face à cette évolution de l'offre, il apparaît essentiel pour les cafés de diversifier leur activité. Rendre leurs lieux attractifs doit permettre au patron de cafés de vivre de son métier et de ne pas être contraint d'exercer une seconde profession pour survivre.

Au-delà des constats liés à l'offre et la demande, Bernard Quartier fait deux autres constats. Le premier, partagé par la Chambre de Commerce et la CGPME, concerne le manque de présence des représentants des cafés dans les instances professionnelles représentatives. Le second concerne les décideurs publics et la sous-utilisation de ces établissements comme « lieu ressource » (ex : organisation d'un vin d'honneur ou des partenariats avec les structures culturelles pour l'organisation de conférences, expositions, shows case...).

Concernant les responsables de cafés-cultures, Bernard Pelhâtre (Café Cult - UMIH 44) dresse un tableau, repris et confirmé par l'ensemble des cafés présents dans la salle : le poids des contraintes réglementaires (nuisances sonores), juridiques (licences d'entrepreneurs de spectacles) et financières (présomption de salariat) rendent l'activité de café-concert très difficile, voire insurmontable pour certains. La difficulté majeure est la juxtaposition des règles nationales, européennes et locales qui font que les contraintes sont trop différentes d'une ville à l'autre. Il en découle des difficultés de compréhension. Pour les patrons présents, les cafés sont aussi des lieux de pratique amateur, c'est une revendication très importante à leurs yeux, de par l'histoire de leur lieu (découvreurs de nouveaux

talents), de par leur réalité économique fruit de la rencontre entre une demande massive et une offre des cafetiers adaptée aux possibilités économiques de leur lieu. D'où la question posée : est-ce que la réglementation constitue un progrès ?

Les pistes d'avenir envisagées :

Face à ces constats, les cafetiers ont émis plusieurs souhaits : l'allègement du poids réglementaire (suppression de la licence...), des réglementations communes à tous, à la fois lisibles, compréhensibles et surtout applicables.

Philippe Gautier pour le SNAM-CGT (Syndicat National des Artistes Musiciens) revient sur quelques points évoqués. Il précise que les déclarations de salaires sont devenues beaucoup plus simples avec la mise en place du Guichet Unique (GUSO) auquel doivent être affiliés les cafés qui emploient des artistes. La rémunération des artistes doit être considérée comme une contrainte sociale et non une contrainte économique. Les cafés-concerts sont un passage obligé pour les groupes et artistes en développement, il y en a de moins en moins, il faut se mobiliser pour les conserver, voire en créer de nouveaux.

Quelques propositions sont évoquées pour aller dans ce sens. Il s'agirait d'imaginer des partenariats avec :

- les partenaires publics via les aides aux projets et les aides à l'emploi pour les musiciens avec des montages État / Collectivités territoriales (ces pistes n'ont jamais été explorées)
- les partenaires privés du type fondation financée par les brasseurs et les distributeurs permettant d'alimenter un fond d'aide à l'emploi.

Bernard Quartier (UMIH) rappelle qu'il existe des possibilités d'intervention pour l'aide aux lieux, soit de la part des collectivités locales (Région avec l'aide au TPE), soit de la part des organismes professionnels (CGPME) qui peuvent intervenir dans la réalisation d'un business plan, d'une étude de marché... Une valeur ajoutée à l'activité (culture) est toujours un plus pour déclencher des aides.

Le Ministère de la Culture (Claire Lamboley de la DMDTS) se déclare très attentif à la question des petits lieux de diffusion. Il souhaite travailler dans deux directions : la simplification des contraintes et la clarification des textes, en particulier avec le projet de loi sur la pratique amateur. Ces dossiers sont en cours au Ministère.

La Région des Pays de la Loire (Serge Bardy) est également sensible à la question des Très Petites Entreprises (TPE) et souhaite étudier la possibilité d'intervention dans les cafés-cultures comme la Région peut le faire pour d'autres types d'entreprises. Il va interroger les services pour voir si les directives européennes permettent d'intervenir directement sur l'aide à l'emploi. La Région des Pays de la Loire est ouverte à la concertation.

En guise de conclusion :

Raphaël Suire (Maître de conférences en sciences économiques) développe la notion d'attractivité des territoires par l'activité culturelle. Il est important de permettre aux populations de s'ancrer sur un territoire par le fait qu'il leur est

proposé une vie culturelle, tournée vers l'innovation et le développement. Les entreprises suivent les flux de populations. Un territoire est attractif dès lors qu'il est riche de sa diversité culturelle.

Les cafés-cultures sont à ce titre un des éléments de cette offre culturelle et peuvent donc significativement participer au développement économique des territoires.



**Le poids des contraintes réglementaires, juridiques et financières rendent l'activité de café-concert très difficile, voir insurmontable pour certains.**

*Bernard Pelhâtre* »  
*Cafetier*

## Atelier 3

# Le café, maillon essentiel de l'émergence artistique ?

*Modérateur : Eric Boistard, directeur de l'Olympic (44)*

*Rapporteur : Nicolas Crusson, Le Pôle Pays de la Loire*

*Intervenants : Franck Legrand, directeur de l'Igloo (49), Mickael Guerrand, artiste (35), Jalil Papet du Massilia Sound System, artiste (13), Sébastien Cornu, Président de la Fédurok, Philippe Le Guern, maître de conférence en information-communication, Université d'Angers (49), André Cayot, conseiller musiques actuelles à la DMDTS, Christine Villot, exploitante du café l'Art Scène (44), Juliette Morand, programmatrice du café La Rumeur (59), Marc Slyper, secrétaire général du SNAM-CGT*

Les cafés sont des lieux d'ouvertures et de découvertes culturelles. Ils constituent fréquemment une première étape indispensable dans le parcours de nombreux artistes. Des poètes de Montmartre à la fin du XIXe siècle jusqu'aux musiciens actuels, de nombreux artistes trouvent dans ces lieux de croisements un moyen de se confronter à un public, qu'ils aient pour but d'en faire leur métier et de s'engager sur le chemin de la professionnalisation ou bien de pratiquer en amateur.

A cet égard, si les politiques publiques ont intégré la notion de pratiques amateurs dans le champ de l'éducation musicale, il semble qu'elles demeurent encore à travailler dans le champ de la diffusion scénique (cf Avant Projet de Loi sur la Participation des Amateurs à des spectacles vivants -DMDTS- 7 juillet 2006). Quel rôle joue le café dans le parcours de l'artiste ? Quelle place a le café et son atmosphère dans la création artistique ?

Deux axes ont été privilégiés pour organiser les débats : le premier portant sur la situation actuelle en France et sa mise en parallèle avec l'étranger notamment à travers l'exemple anglais, le second sur les pistes d'avenir possible.

Que ce soit du point de vue de l'Etat, des syndicats, des artistes, des cafés et plus globalement des acteurs du secteur, cette table ronde a réaffirmé en quoi le café-culture est un maillon essentiel et manquant dans la chaîne de diffusion en France. Ce constat peut être illustré statistiquement. Le sociologue et artiste Philippe Le Guern a rappelé que la jauge moyenne<sup>3</sup> des salles Fédurok est de 550 places. En revanche, il a été plus difficile de pouvoir réellement savoir s'il existait aujourd'hui plus, ou au contraire moins, de cafés-cultures, les points de vue divergent à ce titre. Seule statistique avancée d'après une enquête Fédurok, 30% des petits lieux auraient fermé suite à l'application du décret bruit.

Si on rentre à présent dans le détail des situations actuelles rencontrées par les cafés-cultures en France et à l'étranger, l'atelier a largement mis en évidence la réalité multiple des lieux nommés « cafés-concerts » et de leur offre. D'un point de vue organisationnel, ils varient largement selon les capacités d'accueil (jauge), les qualités de l'accueil (tant du point de vue humain, que technique), les conditions d'accès (gratuit/payant), les caractéristiques de la structure porteuse (lieu labellisé / association support), l'offre artistique (nombre de concerts, disciplines artistiques mises en avant), le statut des artistes diffusés (débutants / confirmés / amateurs / en voie

de professionnalisation / émergeants / professionnels).

A travers les différents témoignages établis par les participants, cinq rôles inhérents aux cafés-cultures ont pu être identifiés.

C'est tout d'abord un lieu « starter » permettant aux musiciens et groupes amateurs de réaliser leurs premières scènes et se confronter au public et aux contraintes techniques. C'est aussi un lieu de promotion pour les projets artistiques tant du point de vue du public que du démarchage effectué auprès des programmeurs de structures culturelles professionnelles comme a pu nous l'expliquer Monsieur Mouch (artiste). Le café offre de plus aux artistes la possibilité d'expérimenter au travers de rencontres artistiques, mais aussi de tester pour « rôder » un set avant une tournée comme en témoigne Jalil Papet de Massilia Sound System. Autre rôle, le rapport de proximité qu'offrent ces petits lieux dans la relation entre l'artiste et le public. Ils constituent une de leurs singularités par rapport aux salles professionnelles. Enfin, ces cafés sont aussi des lieux d'exercice professionnel possibles pour les musiciens comme a pu en témoigner Mickaël Guerrand (artiste) qui vit depuis plusieurs années de sa musique en jouant presque exclusivement dans des cafés-concerts.

Le tableau ainsi dressé ne doit pas pour autant masquer les difficultés rencontrées par les différents acteurs du secteur vis-à-vis de ces lieux.

Du point de vue des tourneurs et comme l'a souligné Franck Legrand (Igloo Angers), une des difficultés majeures pour un

groupe émergeant est bien de développer un réseau de petits lieux hors de sa région d'origine. Une seconde difficulté, et non des moindres, est la capacité de ces lieux à rémunérer les artistes selon le cadre légal alors qu'ils ne génèrent pas une économie suffisante. Ce constat doit cependant être pondéré car il peut largement varier selon le coût du plateau artistique et le nombre de professionnels à rémunérer.

Autre difficulté, celle de la licence d'entrepreneur sous laquelle tous les patrons de bars ne se reconnaissent pas toujours. Cette question de la licence est à relier à celle du statut des pratiques amateurs qui n'est pas encore résolue d'un point de vue juridique. Les services de l'Etat ont travaillé sur ce texte avec les organisations professionnelles et les fédérations d'amateurs. Selon leurs représentants, le projet permettrait à des salles professionnelles d'avoir une partie de leur programmation ouverte aux groupes amateurs. Une fois finalisé, le texte devrait permettre l'expression des amateurs de manière claire. La question de l'expression des amateurs dans un cadre lucratif constitue « une zone d'exception qui reste à définir » selon Claire Lamboley en charge du dossier pour l'Etat.

Un des enjeux de ce travail en cours de réflexion est la possibilité ou non, pour des lieux privés marchands, de pouvoir dans l'avenir programmer des groupes amateurs.

Les patrons de bars expriment à travers ces différentes difficultés réglementaires la complexité et le caractère inadapté des lois par rapport aux caractéristiques de leurs lieux. A travers les exemples évoqués sur la question du statut des amateurs ou encore des horaires de fermeture, les acteurs posent

une difficulté majeure face à l'absence de médiation à l'œuvre avec les pouvoirs publics, les décisions étant bien souvent prises sans considérer l'avis des principaux intéressés.

Après avoir fait collectivement état de la situation actuelle en France, Philippe Le Guern (maître de conférence -Angers) nous a proposé celui de l'Angleterre à travers ses clubs.

Ces lieux fonctionnent selon une logique de marché et les musiciens ne sont pas salariés. Les conditions d'accueil elles, sont qualifiées de « déplorables » (qualité du matériel, absence de technicien son) et il n'existe pas de loi sur le bruit puisque selon ses mots : « on est sur une culture du jouer fort ».

Marc Slyper pour le SNAM-CGT a notamment réagi en précisant qu'en France, les conditions culturelles de la pratique artistique étaient bien différentes du modèle anglo-saxon. À ce titre, il lui paraît difficile de tirer profit de l'expérience d'organisation de la diffusion en Angleterre.

Face aux difficultés soulevées, cinq pistes ont été avancées par l'Etat, la Région Pays de la Loire et le SNAM-CGT.

André Cayot (conseiller musiques actuelles – DMDTS) a proposé la création d'un groupe de travail avec les cafés-cultures. Pour sa part, le SNAM-CGT par l'intermédiaire de Marc Slyper a émis trois propositions : un dispositif d'aide à l'équipement face aux difficultés liées aux bruits et qui relève de la responsabilité publique européenne, un dispositif d'aide à l'emploi artistique pour palier à l'inadéquation économique de ces lieux et la création d'une fondation afin de développer le mécénat et la recherche de financements privés.

La Région des Pays de la Loire à travers Chloé Le Bail a affirmé de son côté, son intérêt en Région d'une aide à l'emploi artistique.



Dans les années 80 à 90, les cafés-concerts ont été le berceau du mouvement artistique alternatif Français !

*Gilles Castagnac*  
*IRMA*



Le café offre aux artistes la possibilité d'expérimenter au travers de rencontres artistiques, mais aussi de tester pour « rôder » un set avant une tournée.

*Jalil Papet*  
*Massilia Sound System*



## Atelier 4

# Le café, brassage des publics et acteurs du développement culturel ?

*Modérateur : Flavie Van Colen, Coordinatrice du RIF*

*Rapporteur : Alexandre Tinseau, Directeur du FRACAMA*

*en Région Centre.*

*Intervenants : Stéphane Heuvelin, Responsable des Musiques Actuelles pour Les Escales (44), Xavier Rineau, Membre fondateur Collectif Culture Bar-Bars, Mauro Albanese, exploitant du café le Gueulard (57), Eric Delamare, Manager du groupe Smooth (44), Gildas Lescop, sociologue- Université de Nantes (44)*

Si le bistrot de proximité à la vie dure, l'évolution de la société a conduit à l'émergence de cafés « nouvelle mode ». Faisant souvent preuve d'imagination et de dynamisme, de nombreux établissements se sont transformés, l'important ayant été de retrouver cette ambiance ouverte et conviviale qui faisait la force des cafés de jadis. C'est ainsi que l'on a vu se développer des soirées à thèmes dans les cafés ; on vient parler philosophie, on déclame des poèmes à haute voix, on consulte un livre dans la bibliothèque du bar, on assiste à un concert, à un spectacle de théâtre ou d'art de la rue, etc....

A l'heure du constat des « non publics » et des débats sur les difficultés de la démocratisation culturelle, peut-on donc dire que les cafés remplissent un rôle d'action culturelle vis-à-vis de ceux qui les fréquentent ? Quels publics pour quels cafés ? Quelle offre culturelle des cafés ?

Il est important de définir ici le rôle culturel du café selon Xavier Rineau, membre du Collectif Culture Bar-Bars, en effet, l'activité culturelle ne constitue pas son rôle principal ni le moteur économique, « souvent on ne gagne rien, voire on

perd de l'argent ». Pour autant il serait réducteur de réduire l'activité culturelle d'un patron de bar au dilemme plaisir / rentabilité économique. Il faut ajouter à cela les démarches administratives et le manque d'information. Toutes ces difficultés calment bien souvent les motivations, alors que la demande est importante. (Exemple : un millier de sollicitations d'artistes par an pour un lieu organisant 40 dates de concerts sur cette période).

L'intervention de Eric Delamare, manager de Smooth, va dans le même sens. Un café-culture est avant tout un débit de boissons, avec un cadre réglementaire et des réalités économiques. Il fonctionne sans subvention publique, et ce n'est pas simple pour lui de s'en sortir financièrement. L'organisation d'événements culturels ne génère pas toujours un profit pour l'établissement. Au contraire, il arrive fréquemment que les soirées soient déficitaires.

Autre élément mis en avant : la question de la diversité culturelle à travers l'activité de ces lieux. Comme le souligne Eric Delamare : « le tout est de proposer des choses qu'on défend, ça passe donc par la passion et la sincérité du patron tout en préservant l'identité du lieu et sa clientèle »

La dimension culturelle est ainsi déterminée par la motivation du patron de bar qui propose une vision personnelle de la culture, selon ses propres références culturelles et ce autant dans les territoires ruraux qu'urbains. Il y aurait autant de type de café-culture que de patron. Ce dernier peut être considéré comme le chef d'orchestre dans son café, il y est le garant



de la diversité culturelle.

Cependant, la programmation culturelle d'un café peut devenir un risque pour l'établissement. Elle peut être à l'origine d'un malentendu entre le patron / programmateur et sa clientèle publique (notamment d'habitues).

Il ne faudrait pas que l'artistique desserve l'humain, le lien social.

Pour d'autres patrons de bars, le lien social ou encore la mixité sociale n'est pas un but en soi. C'est la musique qui les motive. Quelles que soient les motivations affichées, les cafés restent des outils de démocratisation culturelle, ce sont des lieux d'apprentissage et de confrontation culturelle, considérés comme « le parlement du peuple ». Ils peuvent d'ailleurs prendre la forme de café philosophique, de café lecture, café concert..., mais ils jouent tous un rôle dans la construction des publics.

Gildas Lescop (sociologue –Nantes), a apporté un éclairage sur la notion de mixité sociale à distinguer de la mixité culturelle. « Un café peut être un lieu homogène socialement et culturellement, tels certains bars PMU. Il peut être aussi un endroit de mixité sociale mais d'unicité culturelle si le bar en question défend une identité particulière, tel qu'un café thématique ». Tout cela recèle des interrogations quant à l'identité des cafés. Cette identité peut-être subie et non choisie, comme par exemple lorsqu'un café devient le lieu d'un public particulier sans que le patron ne l'ait vraiment souhaité (succursale d'un groupe politique par exemple).

L'identité du café naît aussi de la volonté des publics de se retrouver dans des lieux où ils se sentent à l'aise, c'est-à-dire dans un endroit familier, d'inter-reconnaissance, accusant alors une tendance, au-delà des discours, à se retrouver finalement entre soi.

Aussi, même si la question du brassage est, selon Gildas Lescop, « un vieux serpent de mer » (nous avons naturellement tendance à aller vers nos pairs), les bars permettent de faire croiser les cultures et c'est parfois pour des publics non habitués le premier contact avec l'art.

Selon Xavier Rineau, pour le collectif Culture Bar-Bars, le café permet ainsi de faciliter l'accès à la culture, à la fois par sa proximité avec les gens mais aussi par le tarif. Il participe ainsi à la découverte artistique.

Ainsi, les cafés-cultures abolissent la distance culturelle, on se retrouve dans un environnement que l'on connaît où peuvent être proposés des objets artistiques non familiers. Beaucoup viennent dans les cafés et ne vont pas dans des lieux plus institutionnels. Est donc ouverte la possibilité de toucher des publics qui ne vont pas dans des lieux culturels, qui se sentent souvent exclus. Un patron de café témoigne ainsi de son expérience de bar installé sur la place d'un village où se trouve également une mairie dotée d'une salle d'exposition. Ses clients ne vont pas à la mairie voir les expos mais au café. Du coup le patron impose son choix avec, dans son cas, la volonté d'interpeller les gens. (Exemple : exposition d'œuvres contemporaines composées de morceaux de poulets »

Les cafés sont donc des lieux d'expérimentations artistiques qui permettent au public de s'ouvrir aux autres. Ce sont aussi des lieux de proximité qui favorisent les liens directs entre l'artiste et le public, sur scène et mais aussi après le spectacle (exemple : possibilité de boire un coup avec les musiciens).

Les bars favorisent en cela l'éclectisme, la découverte artistique. Il ne s'agit pas uniquement des groupes émergents, il y a aussi des artistes liés à des réseaux spécialisés, des groupes européens en tournée, des « days off » ou encore des tournées organisées spécialement dans les petits lieux.

Le café peut aussi devenir la structure d'accueil privilégiée des manifestations culturelles dans des zones où il n'y a pas ou peu de salles pouvant accueillir les groupes. Tout cela revient à dire que le café peut accueillir des artistes de tout calibre.

Cependant, les contraintes restent fortes (ex : les cadres réglementaires) et influencent de manière non négligeable la programmation de ce type de lieu. Ainsi, certains patrons de bars se voient obligés de ne programmer que des DJ's et d'arrêter les concerts live.

Il est donc urgent de trouver un cadre concerté, de bon sens,

spécifique à ces lieux, qui permettrait au café de rester créateur de lien social, lieu d'expérimentation et de diversité culturelle ; reflet de la société. Ce cadre de bon sens dépendra de la manière dont on envisage la place de la culture au sein de notre société. Comme l'a rappelé, Frédérique Lampre pour le collectif culture bar-bars ; « si l'on oublie les cafés-cultures, on tue la création, les groupes et les personnes qui les développent »



Le café est un lieu de vie, un lieu de rencontres,  
de partages et d'échanges.

*Joël Guibert*  
Sociologue



Je n'ai jamais vu autant d'avancées  
en dix ans sur le problème  
des cafés-concerts

*Jakez l'Haridon*  
Cafetier



## Atelier 5

# Le café, lieu de régulation des comportements ?

*Modérateur : Vincent Priou, Directeur de Trempolino (44)*

*Rapporteur : Gêrôme Guibert, chargé de l'observation, sociologue, Le Pôle de la Région des Pays de la Loire.*

*Intervenants : Maxime Aubin, exploitant du café le 1929 (35), Représentant du Ministère de la santé (sous réserve), Jean-Louis Jossic, conseiller municipal Ville de Nantes, Bernard Quartier représentant national UMIH, Angélique Duchemin, association AGI-SON, Eric Lejeune, Président du Collectif Culture Bar Bars, François Gabory, directeur de la MJC du Jardin de Verre (49), Lionel Pourteau, Docteur en sociologie, Paris V- Sorbonne, Guy-Pierre Turco, exploitant du café le Bistroy (69)*

**Les cafetiers sont confrontés à une réglementation complexe en matière de code du travail, de santé publique, d'environnement ou encore de sécurité des biens et des personnes.**

**Comment ces réglementations agissent-elles sur l'action menée par les cafés-cultures ?**

**Quels sont les outils de médiation mis en place avec les pouvoirs publics, le voisinage, le public, les musiciens ?**

**Dans cet atelier, on s'est interrogé sur les modes de consommation et les actions de prévention et de médiation mis en place par ces établissements.**

Vaste sujet que celui de l'hypothétique rôle de « régulation des comportements » que rempliraient les cafés-cultures dans leur action quotidienne. Selon une optique restreinte, on pouvait aborder le sujet du point de vue de l'autocontrôle que s'assigneraient les cafés ; par exemple dans la gestion de leur public en regard du bruit (partie 1). Mais dans une

perspective plus large, il s'agissait ni plus ni moins que de questionner le rôle d'utilité sociale ou, autrement dit d'intérêt général rempli par ces établissements et notamment en ce qui concerne la prévention des « pratiques addictives » des populations auxquelles elles avaient à faire (partie 2).

### Les cafés-cultures et le bruit

A travers le témoignage de Guy-Pierre Turco, exploitant du café le Bistroy à Lyon, on a pu saisir à quel point la question du bruit qui serait généré par les cafés-cultures devait être reliée à une analyse plus globale de géopolitique du territoire.

Prenant l'exemple de Lyon, G. P. Turco explique ainsi que, de plus en plus, la tendance dans les grandes villes était à la concentration des « activités de loisirs » dans un périmètre restreint des agglomérations, afin de « préserver » la population des effets externes que pouvaient constituer les nuisances sonores.

Comme le rappelle Lionel Pourteau, (Docteur en sociologie, Paris V- Sorbonne), ces évolutions sont à rapprocher des tendances individualistes des villes aboutissant à ce que les chercheurs anglais nomment l'effet NIMBY (Not in my backyard, « pas dans mon jardin ») qui fait que les gens souhaitent paradoxalement que les cafés soient très nombreux près de chez eux mais que, dans le même temps, leurs résidences en soient assez éloignées pour que leur tranquillité soit préservée d'un flux de population qui viendrait de l'extérieur. Une équation, on le voit, difficile à résoudre et qui nécessite en dernier ressort un choix politique.

Comme le souligne une étude comparative récemment réalisée au sein des zones urbaines de Nantes et de Rennes, c'est la nuit qui est devenue aujourd'hui un nouvel enjeu des politiques publiques, « Entre une peur renforcée des risques et la lecture de nouvelles formes émergentes d'urbanité, entre le perfectionnement d'un dispositif de tranquillité publique et la recherche d'une alternative construite autour d'un projet pour la jeunesse, les exemples étudiés nous amènent à réfléchir sur les logiques qui animent les motivations profondes des collectivités dans leur manière de s'emparer de la nuit »<sup>4</sup>. Fortement subjective et basée sur les représentations des parties prenantes (voisinages, consommateurs, artistes...), la question du bruit est difficile à arbitrer.

Par ailleurs, et lorsqu'on aborde de manière isolée, non systématique, la question du volume sonore émanant des cafés par le biais juridique du décret bruit (1998), on s'aperçoit que ce dispositif est peu adapté. Par exemple, il n'a pas été conçu pour traiter la question du spectacle vivant puisque il a été rédigé à l'intention des discothèques, c'est au moins la position de l'association Agi-son qui accompagne les lieux ainsi que les usagers sur la question de la gestion sonore et des risques auditifs. De plus, l'application du décret bruit, associée avec « une batterie de mesures », participerait de l'asphyxie des petits lieux car elle aboutirait à des fermetures administratives difficiles à rattraper pour l'économie générale des lieux car, même au cas où le café prouverait sa bonne foi, il ne pourrait pallier le manque à gagner généré par une fermeture conjoncturelle. Plus généralement on pourrait dire que la difficulté

des lieux proviendrait de la double injonction portée à la fois par les contraintes locales et nationales.

### Les Pratiques addictives

Bernard Quartier, du syndicat UMIH qualifie les cafés de « lieux de transgression douce ». Ce qualificatif un peu provocateur est utilisé pour rappeler qu'on focalise les problèmes de santé publique sur certains lieux qui n'en étaient pas la cause, en l'occurrence les débits de boissons.

Au contraire, les cafés, en tant que « sas de décompression » constituent un espace de contrôle collectif et d'apprentissage de la gestion des états modifiés de conscience qui se retrouvent dans toute société et sont une part de la nature humaine<sup>5</sup> indissociable de la part de rationalité.

Plutôt que d'améliorer la santé publique, la focalisation sur certains lieux, qui seraient considérés comme « à éviter », amènent les jeunes à adopter de nouveaux comportements pour boire, comme se cacher du regard des autres ou bien ingérer de l'alcool de manière nomade dans la rue. De surcroît ces nouveaux comportements juvéniles « en roue libre » sont à plusieurs points de vue radicaux puisque les quantités d'alcool consommées sont très importantes et que les boissons privilégiées sont des alcools forts, en ou tous les cas, possèdent un haut degré d'alcool (depuis quelques années, de nouvelles boissons font ainsi leur apparition comme des bières en cannette à près de 10°). Il faut ajouter que la fermeture de la quasi-totalité des bars à une heure donnée de la nuit amplifie cet état de fait, notamment parce que les établissements

4 / **Beuparlant Claire, Darris Gérald, Lemoine Agnès, Leon Hervé, « La ville, la nuit. Rennes et Nantes, de nouvelles exigences de gestion urbaine »,**

Les Cahiers de la Sécurité, vol. 61, n°2, 2006

5 / **Bataille Georges, La part maudite, précédé de La notion de dépense, Paris, Minuit**

restant ouverts après deux heures du matin vendent les consommations beaucoup plus chères.

A Rennes, l'exemple de l'association Adrenaline<sup>6</sup> (« pour un droit à la fête ») évoquée par Yacine Mokhnachi, directeur du Jardin Moderne, montre là encore la difficulté de se retrouver enfermé entre logiques locales et nationales en termes de postures normatives et de modes de régulation. Pour autant, de telles initiatives citoyennes s'avèrent positives à la fois du point de vue de la concertation entre acteurs concernés et en termes de reconnaissance symbolique.

Voulant également sensibiliser l'auditoire sur l'existence de préjugés et allant dans le même sens que les propos déjà tenus, Lionel Pourteau, Docteur en sociologie, Paris V- Sorbonne, a rappelé que les études de sociologie de la déviance les plus récentes, soulignent, que les pratiques d'addiction n'avaient pas augmenté dans les espaces les plus stigmatisés mais, au contraire, dans d'autres lieux tels que ceux consacrés au travail. Si le haut niveau de contrôle et la répression pèsent plutôt sur les cafés, cela provient de ce que les chercheurs nomment l'asepsie, qui qualifie une tendance à vouloir rendre propre, purifier l'espace public. Il en résulte des effets pervers puisque la consommation d'alcool se fait sans régulation comme les témoignages l'ont montrés précédemment.

Le temps a manqué pour évoquer quelques questions posées par l'assistance. Par exemple, Quelles sont les spécificités du rural ? Qu'en est-il des usages de la cigarette face à l'évolution des lois.

En conclusion de l'Atelier 5 il en résulte une volonté de réunir les acteurs les plus divers autour de la table pour « crever les abcès » et co-construire dans la concertation. Il va sans dire que les parties prenantes concernées sont très nombreuses. D'un point de vue ministériel par exemple, la Santé, l'Intérieur, l'Environnement et la Culture ont leur mot à dire sur le sujet. Mais un suivi avec les autorités locales est également nécessaire.

Jean Marc Ayrault, député Maire de Nantes, est ainsi venu assister à cet atelier. Il a rappelé la complexité du panel des profils d'entreprises dont on parlait, du café de quartier jusqu'aux cafés-concerts aux jauges d'accueil de spectateurs très divers. Il a proposé de fonder un groupe de travail qui intégrerait des personnes représentatives pour travailler sur les problèmes soulevés par les cafés-cultures afin de les résoudre.



Il faut travailler sur les attentes des clients  
en redonnant au café sa place  
de lieu d'événements  
et en particulier  
d'événements culturels.



*Bernard Quartier*  
*UMIH*



Dans le système de diffusion du spectacle vivant en France ;  
si l'on oublie les cafés-cultures, on tue la création,  
les groupes et les personnes qui les développent.

*Frédérique Lampre*  
*Collectif Culture Bar-bars*



## Perspectives

Plus de 700 participants (collectivités territoriales, syndicats, cafetiers, artistes,...) ont participé à ces rencontres. Ce temps a marqué, sans nul doute, un tournant pour les cafés-concerts, les cafés-cultures et les musiques actuelles. En effet, au delà des débats, des propositions émanant à la fois des partenaires sociaux mais aussi d'élus, marquent des avancées historiques pour ces établissements et pour le secteur du spectacle vivant.

La Région des Pays de la Loire, par la voix de Chloé Le Bail Vice-présidente de la Commission Culture du Conseil Régional, avance la volonté d'expérimenter en région des dispositifs facilitant l'aménagement acoustique de ces établissements ainsi qu'une intervention en matière d'emploi artistique dans ces lieux.

Monsieur Jean Marc Ayrault, Député Maire de la ville de Nantes, se dit prêt à défendre une proposition de loi portant sur les cafés-concerts et annonce l'ouverture d'un chantier sur la ville afin de co-construire avec les partenaires concernés des solutions adaptées à l'enjeu de ces structures.

Le Snam CGT par la voix de Marc Slyper, secrétaire général, avance cinq propositions :

- intervention des collectivités territoriales en matière d'investissement pour la mise aux normes de ces lieux,
- intervention des collectivités territoriales en matière d'aides à l'emploi artistique dans ces lieux,
- création de GIE pour la promotion des concerts et évènements liés à ces établissements.
- création d'une fondation pour l'emploi artistique (financée

par les brasseurs et distributeurs),

- reconnaissance de ces établissements comme lieux d'expression de la pratique amateur.

Bernard Quartier, Président des cafetiers - UMIH, affirme vouloir jouer pleinement son rôle dans les surfaces de négociations. Il souligne la richesse des propositions faites durant ces deux jours et l'avancée historique que constituent ces rencontres. Il appelle à la traduction de ces réflexions dans les faits.

Karine Duquesnoy, chef de bureau de l'Emploi à la DMDTS (Ministère de la Culture et de la Communication), rappelle que la réglementation dresse un cadre qui doit être expliqué même si celui-ci peut évoluer (CF. avant projet de la loi sur la pratique amateur).

L'ensemble des partenaires se retourne désormais vers les organisateurs de ces rencontres (le collectif Culture Bar-Bars et le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire) pour poursuivre les travaux engagés.

Et...Ces rencontres font d'ores et déjà échos en France...

Suite aux Rencontres Nationales des Cafés-Cultures, le collectif culture Bar-Bars, par la voix de Eric Lejeune, a développé sa réflexion sur différentes thématiques et est dans la phase de propositions concrètes au niveau local, départemental, régional et national.

L'objectif principal du collectif culture Bar-Bars est de proposer un cadre de bon sens pour tous.

Avant de mettre en place ce cadre de bon sens, il est impor-



tant, selon le Collectif Culture Bar Bars de poser deux éléments préalables :

- reconnaître les « cafés-cultures », comme lieux incontournables des pratiques artistiques amateurs et plus largement comme des éléments essentiels dans le maillage culturel d'un territoire,
- que la diffusion de spectacles vivants redevienne une envie pour les patrons de cafés et que cela permette de tendre au développement et à la diversité des pratiques culturelles.

Enfin, l'enjeu autour des cafés-cultures repose sur des principes de société comme « le vivre ensemble », « le droit à la fête », mais aussi « la place des jeunes dans notre société ».



Un café-culture est avant tout un débit de boissons, avec un cadre réglementaire et des réalités économiques. Il fonctionne sans subvention publique, et ce n'est pas simple de s'en sortir financièrement. L'organisation d'événements culturels ne génère pas toujours un profit pour l'établissement.

*Eric Delamare*  
Manager



# Bibliographie thématique

## Histoire des cafés et des cafés concerts

- François Caradec et Alain Weill, **Le café-concert**, Hachette/Massin, Paris, 1980
- Concetta Condemni, **Les cafés-concerts, histoire d'un divertissement (1849-1914)**, Éditions Quai Voltaire Histoire, Paris, 1992
- Henri-Melchior De Langle, **Le petit monde des cafés et débits parisiens au XIXe siècle**, Paris, PUF, 1990
- Jean-Luc Roux, **Le café-concert à Lyon (XIXe et début XXe siècle)**, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon

## Culture des cafés

- Textes parus dans Joël Guibert, **Jeux, Fêtes, Cultures**
- Conférences 1992-2004, Université de Nantes, U.F.R. de sociologie :
  - Joël Guibert et Christophe Lamoureux, « cafés et compagnies », conférence en Hommage à Claude Leneveu, 2003
  - Joël Guibert, « Histoire des jeux, histoire de cafés », Café St Stan, Nantes, 2004
- Stéphane Pajot, **Parlez vous bistrot ?** éditions d'Orbestier, Le Château d'Olonne, 2007
- Marc Sautet, **Un café pour Socrate**, Robert Laffont, 1995 [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Yannis\\_Youlountas&action=edit&redlink=1](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Yannis_Youlountas&action=edit&redlink=1) Yannis Youlountas (dir.), **Comprendre le phénomène café-philos**, préface Edgar Morin, Éditions La Gouttière, 2003.

**Le renouveau des cafés-concerts dans les années 80 et les problèmes engendrés face à la légalité**

- Bernadette Kessler, **Les Cafés Cabarets en Bretagne**, rapport Centre Régional pour la Chanson en Bretagne et la DRAC, Rennes, 1984
- Veuve Joyeuse, « **Saga des clubs. Un réseau Fondamental...** », Zig Zag n°3, mai 1992 et « ce réseau pas comme les autres », Zig Zag n°4, juin 1992

## Emploi des artistes

- Philippe Audubert, **Profession entrepreneur du spectacle**, Paris, Irma, 4eme édition, 2005
- Stéphane Le Sagère, **Profession Artiste. Guide du musicien et de l'interprète**, Paris, Irma, Edition mise à jour, 2007
- Pierre Michel Menger, **Les intermittents du spectacle, sociologie d'une exception**, Paris, EHESS, 2005

## Amateur vs professionnels / Emergence

- François Delaunay, **Pratiques dites « émergentes » et politiques culturelles**, Mémoire de DESS, IUP Grenoble, 2003
- Jérôme Guibert et Xavier Migeot, « **les dépenses de musiciens de musiques amplifiées** », Deuxièmes rencontres nationales politiques publiques et musiques amplifiées/actuelles, Nantes, in Philippe Teillet (ed.), **la Scène** (numéro Hors Série), 1999
- Fabrice Nau, « **La diffusion des groupes amateurs dans le secteur des musiques amplifiées** », Mémoire de DESS, Université d'Angers, 2004
- Marc Perrenoud, **Les musicos**, Paris, La Découverte, 2006

### Problématiques des risques et de leur gestion

- <http://www.adrenaline.asso.fr/colloque.html>
- Georges Bataille, *La part maudite, précédé de La notion de dépense*, Paris, Minuit
- Beauparlant Claire, Darris Gérard, Lemoine Agnès, Leon Hervé, « La ville, la nuit. Rennes et Nantes, de nouvelles exigences de gestion urbaine », *Les Cahiers de la Sécurité*, vol. 61, n°2, 2006
- CIBD (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit), Actes du colloque d'Arcachon (1 et 2/10/06), musiques amplifiées et gestion du risque auditif, *Echo bruit* n°116, mars 2007 et n°117, juin 2007
- Fédurok et Prodiss, *texte de l'intervention présentée lors du colloque CIBD du 24/06/02*, <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/TextecolloqueCIBD240602.pdf>
- Sandrine Blanchard et Martine Laronche, « L'ivresse en milieu étudiant s'est beaucoup développée », *Le Monde*, 26 mars 2008
- Christophe Moreau et André Sauvage, *La fête et les jeux. Espaces publics incertains*, Rennes, Editions Apogée, 2006

### Travaux généraux

- Gérôme Guibert, *La production de la culture, Le cas des musiques amplifiées en France*, Paris, Irma/Séteun, 2006
- Gérôme Guibert, « Les musiques amplifiées en France. Phénomènes de surfaces et dynamiques invisibles », *Réseaux*, vol. 25, n°141-142
- Fabien Hein, *Le monde du rock, ethnographie du réel*,

Paris, Irma/Séteun, 2006

- Philippe Le Guern et Hugues Dauncey, « De la difficulté d'émerger sur les scènes de musiques actuelles : les exemples de la France et de l'Angleterre », in Jean Marie Seca (ed), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Intercommunications, Cortil-Wodon, 2007
- **La musique au bout du comptoir.** [http://www.rfi.fr/musiquefr/articles/075/article\\_16114.asp](http://www.rfi.fr/musiquefr/articles/075/article_16114.asp) ; 2006



Contact :

**Collectif Culture Bar-Bars**

David Milbéo  
06 72 56 02 26  
david@bar-bars.com  
3, rue de la Cale Crucy  
44100 Nantes

Web : [www.bar-bars.com](http://www.bar-bars.com)  
Blog : [www.bar-bars.com/blog/](http://www.bar-bars.com/blog/)

**Le Pôle**

02 40 20 03 25  
contact@lepole.asso.fr  
42, rue de la tour d'auvergne  
44000 Nantes

Web : [www.lepole-asso.fr](http://www.lepole-asso.fr)

**Edition 2008**

design by : [www.flydesigners.com](http://www.flydesigners.com)